

Ébauche sur la pensée critique en poésie québécoise du XIX^e siècle

André Gaulin

Numéro 16, novembre 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56876ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gaulin, A. (1974). Compte rendu de [Ébauche sur la pensée critique en poésie québécoise du XIX^e siècle]. *Québec français*, (16), 34–36.

ÉBAUCHE SUR LA PENSÉE CRITIQUE EN POÉSIE QUÉBÉCOISE DU XIX^e SIÈCLE.

Ce travail n'est qu'une ébauche sans prétention. Tout au plus voudrais-je souligner que nous méconnaissons le XIX^e siècle poétique du Canada. Nous pensons souvent que le siècle dernier est un lieu stagnant d'une poésie médiocre. Pourtant, en lisant les rares études parues jusqu'à ce jour, en rassemblant les poèmes épars d'un certain nombre d'auteurs du XIX^e siècle, nous prenons conscience que la poésie évolue au siècle passé, ce qui laisse supposer une pensée critique des poètes d'alors et des conceptions différentes de la poésie.

Ainsi, Odette Condemine, après avoir lu 470 poèmes des années 1830 à 1845, se croit justifiée d'affirmer que le poète François-Xavier Garneau serait « le meilleur et sans doute le seul poète de son époque¹ ». Selon elle, vingt ans avant Crémazie, « il tente de créer une poésie authentiquement canadienne-française² ». Pourtant, Jeanne-d'Arc Lortie reconnaît en Michel Bibaud celui qui « sans pouvoir lui-même réaliser un nouveau mode d'écriture, en a ressenti la nécessité et l'orientation³ ». « Voilà, ajoute-t-elle, un mérite qu'on ne souligne guère chez lui et qui en fait un véritable précurseur du réveil romantique des années 1830⁴ ». Cela vient sans doute du fait qu'on ne connaît que le Michel Bibaud des *Épîtres, Satires, Épigrammes et autres pièces en vers*⁵. Or, ce recueil, on semble l'oublier, contient surtout des pièces écrites entre 1813 et 1819. Et encore ne connaît-on souvent ces pièces qu'à travers la critique d'Isidore Lebrun⁶, critique resté atta-

ché aux règles de Boileau. A-t-on oublié d'ailleurs que le critique français affirme que « des versificateurs de (leurs) départements publient des recueils de leurs poésies, qui, certes, sont inférieures à celles du poète canadien⁷ ».

Il est sûrement intéressant de noter aussi que les premiers poètes français d'après 1760 implantés ici ont tous été des classiques attardés qui prenaient d'ailleurs la poésie comme un jeu⁸. Ni Mermet, ni Jautard, ni même Quesnel qui avaient beaucoup apporté à la vie intellectuelle de la colonie isolée de la France n'ont jamais ouvert la voie vers un romantisme qui se faisait déjà jour en France⁹. Tout au plus, Joseph Quesnel note-t-il plus de soixante ans avant Crémazie que le climat d'ici n'est pas propice à la vie intellectuelle. C'est du moins ce qu'il écrit à Généreux Labadie qui formait avec lui et quelques autres une espèce de cercle littéraire :

*...car l'ingrat Canadien
Aux talents de l'esprit n'accorde jamais rien
(...)*

*Boileau l'a déjà dit et moi je le répète
C'est un triste métier que celui de poète (...)*

et Quesnel de s'amuser, mi-rêveur, mi-ambitieux :

*Tu peux en croire enfin mon esprit prophé-
tique :*

*Nos noms seront connus un jour en Canada,
Et chantés de Vaudreuil jusqu'à*

[Kamouraska] ¹⁰

Adolphe Marsais, Français comme eux, installé au pays après l'Union, sera peut-être l'un des premiers de ces Français venus ici et qui proposera une poésie moins conventionnelle, ce qui ne veut pas dire nouvelle¹¹.

Ce sont donc des Canadiens qui à cette époque de 1830 vont faire évoluer la poésie. Déjà, Bibaud avait perçu la nécessité d'orienter notre poésie vers des voies nouvelles. Garneau lui avait aussi donné l'expression de la révolte des peuples et il avait même défendu la cause polonaise. Pourtant, l'un des premiers textes critiques de la poésie de cette période publiés non plus dans des vers, comme ce fut le cas de Marsais, mais dans un essai nous vient « du doux poète au destin tragique¹² », Charles Lévesque.

Dans un texte publié dans *La Minerve* sous le titre d'*Évangéline* le 20 juin 1854¹³, Lévesque nous donne sa conception de la poésie. Il l'aime pour elle-même, comme « fruit d'une poussée intérieure parce que LA POÉSIE EST MYSTÈRE ET PARFUM¹⁴ ». Car dit le poète, « comme la rosée du ciel, la poésie a des mystères et son parfum; ce qu'elle touche, renaît et s'embellit;

elle remplit l'âme de tout ce qui est suave et délicat. Ses inspirations ont une pure et chaste harmonie. C'est le cantique des anges, c'est le recueillement de la conscience et la joie du cœur. Heureux le poète¹⁵». Cette profession de foi en la poésie est faite à l'occasion d'une étude d'*Évangéline* de Longfellow. «C'est comme un crédo romantique¹⁶».

Ceci n'est qu'une illustration possible de la pensée critique des poètes de cette période. Charles Lévesque, mort tragiquement à 42 ans dans un accident de chasse, devient ainsi un précurseur d'une poésie vécue comme un drame personnel. Je suis persuadé qu'il faudrait regarder avec plus d'attention les centaines de journaux de l'époque: on y découvrirait d'autres exemples. Ainsi, le premier dramaturge du Canada, Pierre Petitclair, a également publié plusieurs poèmes. Or, cet homme vivait des mois entiers dans le Labrador dont il a beaucoup écrit. Il peuplait sa vie de solitude, si l'on en croit ses écrits, et mourut également très jeune. On pourrait encore citer le poète Joseph-Isidore Bédard dont Garneau parle dans ses relations intitulées *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*¹⁷. Ce fils du fondateur du *Canadien* préféra brûler ses jours à Paris dont il ne pouvait se séparer bien qu'il sût qu'une maladie des poumons le rappelait rapidement au pays.

Il serait sans doute important de relire les considérations que fait Jeanne d'Arc Lortie après avoir fait «une exploration rigoureuse» de la période 1760-1860¹⁸. L'auteur insiste pour que nous situions historiquement la poésie canadienne à un moment où la France poétique était tarie. Partant de là et de la production de la période, elle constate que la «multitude des Canadiens qui ont fait des vers» est «un phénomène incroyable¹⁹». Selon elle, cette poésie d'abord héroïque devient par la suite lyrique. La poésie de Québec est engagée et tournée vers le passé; celle de Montréal est plus gratuite, plus extrémiste et davantage tournée vers l'avenir²⁰. Si l'on sent parfois dans cette poésie une retenue de la parole, faut-il rappeler que les Canadiens d'après la Cession étaient forcés, toujours selon elle, à la prudence. À mon sens, madame Lortie aurait pu souligner ici aussi, le rôle de censure excessive que jouaient les tenants du monolithisme religieux. Pour madame Lortie, le supposé retard littéraire du Canada sur la France est un mythe. Les romantiques étaient ici connus. De sorte que sœur Lortie peut conclure que le sens de la poésie «semble inné chez les Canadiens» il n'a manqué ici que des outils aux poètes et une expérience de vie plus large. Pour elle, cette poésie en travail est «même avant 1860, à la pointe de notre littérature²¹». De sorte que Crémazie n'apparaît pas comme l'éclosion d'une génération spontanée.

Crémazie s'inscrit donc dans une tradition poétique donnée. Avant lui, de nombreux poètes ont chanté qui se sont exprimés surtout par la voix des journaux. Il faut attendre 1863 pour que paraisse le deuxième recueil important de poèmes²². Pourtant, si l'on en croit l'abbé Casgrain qui fut l'un des amis intimes de Crémazie et pendant longtemps son correspondant littéraire, Crémazie insuffla à la poésie canadienne un souffle tout à fait nouveau. «On comprend facilement, écrit l'abbé Casgrain le 15 juillet 1881, l'enthousiasme que devaient exciter dans des cœurs de vingt ans ces chants si nouveaux, ces hymnes patriotiques qui ressuscitent sous nos yeux, comme le disait le poète lui-même.»

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.²³

Crémazie fut donc au dix-neuvième siècle le grand témoin de la vie de l'esprit. Casgrain le présente «abstème comme un anachorète, négligé dans sa tenue, méditatif autant qu'un fakir». Selon lui, «il ne vivait que pour l'idéal²⁴; le monde ne lui était rien, l'étude lui était tout²⁵». Le barde national, pour reprendre un titre à lui donné, était un érudit: il n'est pas indifférent de penser que ce poète connaissait plusieurs langues et parcourait la littérature de plusieurs pays. On le voit parler à Casgrain de «Dante, d'Alfieri, de Goldoni, de Goethe, de Métastase, de Lope de Vega, de Calderon, de Schiller, de Schlegel, de Lemondorff...²⁶».

Crémazie ne s'est jamais fait illusion sur sa poésie. Il savait très bien que «pour devenir un grand artiste, il fallait donner toute son intelligence, tout son temps à des études sérieuses, difficiles et suivies²⁷». Il disait d'ailleurs que nos écrivains du Canada étaient «placés dans les mêmes conditions que l'étaient ceux du moyen âge²⁸». Dans cette même longue lettre de 1866, il parle beaucoup de la situation où sont les écrivains du Canada de ne pouvoir faire œuvre exclusivement intellectuelle. Il parle du «milieu presque toujours indifférent quelquefois hostile, où se trouvent placés en Canada ceux qui ont le courage de se livrer aux travaux de l'intelligence²⁹». Il déplore déjà que la littérature soit orientée comme une œuvre de consommation³⁰. Il reconnaît que «dans la poésie, dans le roman, nous n'avons que des œuvres de second ordre³¹». Et il avoue lui-même: «J'ai été un mauvais marchand et un médiocre poète³²».

Dans une autre lettre du 10 août 1866, il s'en prend à ce qu'il appelle une société d'épiciers. Est «épicietier tout homme qui n'a d'écoute, d'autre savoir, que celui qui est nécessaire pour gagner sa vie, car pour lui la science est un outil, rien de plus (...) Comme le vendeur de mélasse et de canelle, ils ne savent, ils ne veulent savoir que ce qui peut rendre leur métier profitable³³». Le 29 janvier 1867, il avoue à monsieur Casgrain: «Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une

trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. (...) Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours, au point de vue littéraire, qu'une simple colonie³⁴».

Selon Odette Condemine³⁵, c'est ce qui aurait empêché Crémazie une fois en Europe d'écrire. Le poète, — il y a bien sûr ses terribles maux de tête et la nécessité où il est de gagner sa vie, — constate en France qu'il faut être d'une exigence de langage. Il a pris le recul nécessaire pour mieux juger de la poésie canadienne. Il y a dans l'aveu suivant beaucoup de lucidité et peut-être même du cynisme: «Faites rimer un certain nombre de fois gloire avec victoire, aïeux et glorieux, France avec espérance; entremêler ces rimes de mots sonores comme notre religion, notre patrie, notre langue, nos lois, le sang de nos pères; faites chauffer le tout à la flamme du patriotisme, et servez chaud. Tout le monde dira que c'est magnifique³⁶».

En cela, Crémazie se juge bien. Lui qui a appelé de tous ses vœux la critique littéraire qui selon lui n'existait pas en Canada³⁷, sait quand même faire la part des choses de la critique que lui fit le célèbre professeur de l'école normale Laval, Norbert Thibault³⁸. Monsieur Thibault est un classique attardé. Il a plus apprécié les poèmes davantage traditionnels de Crémazie que ses poèmes romantiques, en particulier la veine fantaisiste et réaliste des *Trois morts*. Crémazie avoue que Lamartine et Musset sont «des hommes de son temps. Leurs illusions, leurs rêves, leurs aspirations, leur regrets trouvent un écho sonore dans (son) âme³⁹». Pour Crémazie «il est toujours facile de faire quelques centaines de vers de pathos et de lieux communs sur n'importe quel sujet (...) Mais ce n'est pas là de la poésie sérieuse⁴⁰».

Crémazie fut-il un poète aliéné? En tout cas, il fut un poète fort lucide. C'est encore lui qui avoue à Casgrain qui veut le faire publier: «Je n'ai point la sottise de me croire un grand génie et je ne vois pas trop ce que le Canada gagnerait à la publication de quelques milliers de vers médiocres⁴²». Dans une lettre précédente, il avait dénoncé l'abbé Nantel, l'auteur de l'anthologie publiée en 1869⁴³ et qui «semble» singulièrement manquer de goût⁴⁴. Vachon affirme que Crémazie n'a pas écrit ses plus beaux vers⁴⁵. Le poète de la mort et du passé se sentait-il incapable de publier des vers canadiens sur une terre étrangère? Quoi qu'il en soit, la poésie devient pour celui qui avait jadis passé des nuits à composer des vers⁴⁶ une aventure intérieure. Il affirme à Casgrain: «En vieillissant, ma passion pour la poésie, loin de diminuer, semble plutôt augmenter. Seulement, au lieu de composer moi-même des vers médiocres j'aime bien mieux me nourrir de la lecture des grands poètes⁴⁷». En un sens, il est peut-être juste de dire que le poète est resté fortement marqué par ce qu'il appelait — et c'est un texte capital — «les deux patries du Canada: Rome et la France⁴⁸».

Sans Rome, il se fût pendu comme Gérard de Nerval, avoue-t-il à Casgrain. Sans la France, qui était sa mère patrie, où il se sentait quand même en exil, il se serait peut-être davantage affirmé comme poète. Étrange paradoxe que celui de ce poète qui fut en France ou au Canada toujours en exil pour reprendre une juste expression de Gilles Marcotte⁴⁹. **Il y aurait tellement de choses à dire «à propos de Crémazie⁵⁰»**. À tout le moins que l'on ne saurait l'ignorer pour faire l'histoire de la pensée critique des poètes québécois.

Notes :

1. Condemine, Odette. *François-Xavier Garneau, poète*, dans *François-Xavier Garneau, Aspects littéraires de son œuvre*, P.U. Ottawa, 1966, p. 22.
2. Ibidem.
3. Lortie, Jeanne d'Arc. *Les origines de la poésie au Canada français*, dans *La Poésie canadienne-française*, Fides, 1969, p. 40
4. Ibidem. (5) Montréal, *La Minerve*, 1830. (6) article de Mlle Lortie, p. 39.
7. Idem, p. 40. L'article de Lebrun parut dans le *Magasin du Bas-Canada*.
8. Lortie, Jeanne d'Arc, idem, p. 34 ss.
9. Au contraire, Marc Lescarbot, deux siècles plus tôt était davantage innovateur. Voir à propos de cet auteur: Lacourcière, Luc. *Anthologie poétique de la Nouvelle-France*, XVIII^e siècle, P.U. Laval, 1966, pp. 9 ss.
10. Huston, James. *Le Répertoire national*, Montréal, J. M. Valois et Cie, 1893, pp. 78-82. La pièce est de 1804.
11. Voir le travail de Jacob, Paul. *Adolphe Marsais, poète et chansonnier*, mémoire de licence, université Laval, 3 avril 1968, 61p.
12. Lortie, Jeanne d'Arc, idem, p. 47.
13. Voir Boucher, Michel. *Charles Lévesque, poète (1817-1859)*, mémoire de licence, université Laval, 1966-67, XXIX pages et 20 pages.
14. Lortie, Jeanne d'Arc, idem, p. 48.
15. Texte de *La Minerve*.
16. Michel Boucher, op. cit. p. XX.
17. Québec, Augustin Côté et Cie, 1855, 252 p.
18. Idem, p. 48.
19. Ibidem.
20. Ibidem.
21. Ibidem.
22. *Mes Loisirs* de Louis Fréchette, Québec 203 p.
23. L'Institut canadien de Québec, *Oeuvres complètes de Octave Crémazie*, Montréal, Beauchemin, 1882, p. 62.
24. où l'idéal m'appelle en m'ouvrant ses bras roses dira Nelligan...
25. Op. cit., p. 13.
26. idem, p. 29.
27. Lettre à Casgrain, 1866, op. cit., p. 22.
28. idem, p. 20.
29. idem, p. 19.
30. idem, p. 22.
31. idem, p. 19.
32. idem, p. 22.
33. idem, pp. 28-29.
34. idem, p. 40.
35. Octave Crémazie, dans *la poésie canadienne-française*, pp. 287-304.
36. op. cit. p. 43.
37. idem, lettre datée de 1866, p. 24.
38. La critique de Norbert Thibault parut dans le *Courrier du Canada* le 18 mai 1866, le 25 mai 1866, le 8 juin 1866, le 22 juin 1866. Voir à ce sujet la sérieuse analyse parue dans le travail d'Aurélien Boivin: *Norbert Thibault, l'homme et l'œuvre*, mémoire de licence, 19 mars 1968, univ. Laval.
39. op. cit., lettre du 29 janvier 1867, p. 45.
40. idem., p. 66.
41. Voir l'intéressante étude de Jean-Claude Marquis: *L'aliénation chez Octave Crémazie*, le 22 mars 1968, 33 p., université Laval.
42. op. cit., p. 73, lettre du 1er mai 1870.
43. *Les fleurs de la poésie canadienne*, Beauchemin, 1869, 134 p.
44. op. cit., 70, lettre du 20 octobre 1869.
45. *L'ère du silence et l'âge de la parole de St-André Vachon*, dans *Études prises* août 1967, p. 309-21
46. op. cit., p. 13.
47. idem, p. 69.
48. idem, p. 67.
49. *Le double exil d'Octave Crémazie*, dans *Une littérature qui se fait*, H.M.H. 1962, pp. 71-83
50. Voir les notes minutieuses de Pierre-Georges Roy, *À propos de Crémazie*, Québec, Garneau, 1945.

Ouvrages et articles de base :

- Boivin, Aurélien. *Norbert Thibault, l'homme et l'œuvre*, mémoire de licence, le 19 mars 1968, Université Laval, 67 p.
- Boucher, Michel. *Charles Lévesque, poète (1817-1859)*, mémoire de licence, Université Laval, 1966-67, XXIX plus 20 p.
- Condemine, Odette. *François-Xavier Garneau, poète*, dans *François-Xavier Garneau, Aspects littéraires de son œuvre*, P. U. Ottawa, 1966.
- Condemine, Odette. *Octave Crémazie*, dans *la poésie canadienne-française*, Fides, 1969, pp. 287-304.
- Crémazie, Octave. *Oeuvres complètes de Octave Crémazie*, publication de l'Institut canadien de Québec, Montréal, Beauchemin, 1882, 543 p.
- Huston, James. *Le répertoire national*, Montréal, J. M. Valois et Cie, 1893, 4 tomes.
- Jacob, Paul. *Adolphe Marsais, poète et chansonnier*, mémoire de licence, Université Laval, 3 avril 1968, 61 p.
- Lacourcière, Luc. *Anthologie poétique de la Nouvelle-France, XVII^e siècle*, P. U. Laval, 1966.
- Lévesque, Charles. *Évangéline* (essai), dans *La Minerve*, le 20 juin 1854.
- Lortie, Jeanne d'Arc. *Les origines de la poésie au Canada français*, dans *la Poésie canadienne-française*, Fides, 1969.
- Marcotte, Gilles. *Le double exil d'Octave Crémazie*, dans *Une littérature qui se fait*, H.M.H. 1962, pp. 71-83.
- Marquis, Jean-Claude. *L'aliénation chez Octave Crémazie*, mémoire de licence, Laval, le 22 mars 1968, 33p.
- Roy, Pierre-Georges. *À propos de Crémazie*, Québec, Garneau, 1945.
- Thibault, Norbert. *Octave Crémazie*, dans le *Courrier du Canada*, le 18 mai 1866, le 25 mai 1866, le 8 juin 1866, le 22 juin 1866.
- Vachon, Georges-André. *L'ère du silence et l'âge de la parole*, dans *Études françaises*, août 1967, pp. 309-21.
- Quesnel, Joseph. *Quelques poèmes et chansons selon les manuscrits dans la collection hande*, McLennan Library, McGill University, 1970.

André Gaulin
Université Laval